



*Ci-dessus :*  
Le bocage à Montsurvent.

## Unité 4.2.1

# La Manche centrale



*Les bocages, clos de la Manche Centrale, apparaissent comme le poste “avancé”, vers l’ouest, des structures bocagères bas-normandes. Pays de faible relief, ils sont perçus comme des espaces fermés où la vue porte peu, car elle se heurte à de fortes haies sur talus, rendues opaques par une basse strate et un bel étage arboré.*

### Paysages secrets à la végétation variée.

**L**es bas plateaux schisteux de la Manche centrale ne sont ondulés que de vallonnements très doux aux faibles dénivellations. Dénudés, ils n’offriraient que de courtes perspectives de vision. Mais leur aménagement agraire renforce leur caractère de paysages très opaques que les silhouettes végétales ferment de toutes parts. Les parcelles, petites, en moyenne d’un hectare, sont encloses de talus de terre que surmontent des haies à la basse strate de noisetiers, aubépines, sureaux, érables, bien continues. Quand la basse strate demeure seule, sa taille, effectuée moins fréquemment qu’autrefois, lui assure

une hauteur de quatre ou cinq mètres. La présence de nombreux vergers de pommiers, même s’ils ne sont pas toujours complets et bien entretenus, complète encore le rôle de ces multiples écrans végétaux qui interrompent vite le regard. Dans ce cadre, certaines vallées élargies, telle la vallée inférieure de la Sienne, ont des versants à peine visibles. Assez souvent, les talus ont été dénudés autour des carrefours ou le long d’axes routiers principaux, mais ils n’ouvrent que des champs de vision de la profondeur d’une parcelle.

Ci-dessous :  
La Manche centrale.



La diversité du sous-sol induit une certaine diversité dans l'architecture qui montre des textures variées, alors qu'une structure commune d'habitat dispersé est caractéristique des pays bocagers.



*Ci-contre :*  
Village à Maupertuis.

L'habitat disperse hameaux et fermes isolées, toutes constituées de plusieurs bâtiments. Les matériaux ont des teintes assez ternes (schistes brun roux et vert sombre, ardoises) quoique, localement, les poudingues violacés cambriens à l'ouest de la Vire, les moellons blanchâtres de grès dévoniens près de Cérences, les blocs taillés et linteaux blancs veinés de bleu des diorites de Coutances introduisent des nuances discrètes de couleur. Les plus vives sont celles des maçonneries jaune ocre en "mâsse", fréquentes dans les bâtiments agricoles ou la partie haute des murs, et les tôles rouillées qui ont remplacé le chaume pendant l'entre-deux-guerres. Ces taches de couleur, plus visibles l'hiver qu'au cours de l'été, égayent les verts dominants.



*Ci-contre :*  
Constructions en "mâsse" et couvertures de tôles rouillées à Munneville-le-Bingard.

### Le bocage en évolution multiplie les nuances.

Le relief, en plateaux et vallons aux formes douces, n'ouvre guère d'horizons à l'exception de la basse vallée de la Sienne. Son large couloir de prairies nues, que recouvrent parfois d'un miroir d'eau les inondations hivernales, s'allonge entre deux petits versants ponctués par les silhouettes des clochers et des bâtiments de la double chaîne de villages et de hameaux qui les suit. Ailleurs, les dénivellations superposent seulement les silhouettes végétales pour créer l'illusion d'un pays brisé. C'est surtout la variété des haies qui introduit la diversité. Sur des talus d'environ un mètre de hauteur, qui ont tendance à s'abaisser faute d'un relèvement annuel de la terre, la haie, bien constituée d'une haute strate arborée et d'une basse strate arbustive, se rencontre encore. Elle limite alors la vision à la dimension d'une parcelle fermée d'un mur végétal épais l'été et plus ténu l'hiver. Mais un entretien plus négligeant et l'absence de renouvellement entraînent l'éclaircissement de la haute strate dans laquelle chênes, frênes et érables, plus espacés, dessinent une silhouette crénelée. La basse strate, que l'aubépine dominante pare de sa floraison blanche au début du printemps, est en général mieux conservée quoique des lacunes peuvent l'interrompre et ouvrir des fenêtres de vision.

Plus rarement, elle peut même disparaître. Ainsi se juxtaposent des scènes variées qui vont de la transparence des talus dénudés, des basses strates discontinues ou des arbres espacés, à l'opacité des haies à deux strates ou d'arbustes étoffés d'autant plus forte que les champs ont conservé une petite superficie. Mais, partout, les talus s'illuminent chaque printemps de la floraison dense des primevères, pâquerettes, ficaires, stellaires et orchidées.

#### *Ci-contre :*

Apparition du maïs (teinte violacée) au milieu de l'herbage dominant, dispersion de l'habitat et surimposition des routes modernes sur le parcellaire ancien.



### Des paysages en verts piquetés discrètement d'autres couleurs.



#### *Ci-contre :*

Seuls les clochers émergent parfois de la mer de verdure des bocages clos. Ici celui de Saint-Martin-de-Bonfossé.

Arbres des haies, arbustes, pommiers haute-tige et prairies imposent une dominante verte qui a besoin de soleil pour s'animer. Certes, des nuances composent une palette large, depuis les tons les plus soutenus des chênes ou des érables à ceux plus clairs des frênes ou des noisetiers et des aubépines. De même, les herbages évoluent du vert dense des poussées végétatives, au vert plus clair des prairies pâturées jusqu'au vert blanchâtre et éphémère des prés fauchés. Souvent un ou deux conifères plus sombres et à la forme originale accompagnent les fermes comme un signal décoratif. Quoique en partie masqués par cet habillage végétal, les bâtiments introduisent par touches fréquentes et discrètes d'autres couleurs. Leurs matériaux traditionnels, reflets d'une structure géologique complexe, changent très vite d'un lieu à l'autre. Au blanc plus ou moins pur des grès armoricains succèdent l'ocre de la "mâsse" argileuse, le roux et brun des schistes métamorphiques, le rougeâtre des tôles rouillées, le rouge vif des tuiles mécaniques. A ces couleurs chaleureuses s'opposent les teintes froides du gris-bleu des ardoises et des schistes et le gris du granite. Ainsi, suivant les lieux, ces petites touches éclairent le paysage de verdure et se fondent harmonieusement avec lui. Les labours qui se disséminent partout ajoutent des taches plus larges et plus variables au long des saisons, du brun clair de la terre au vert dense des hauts maïs et plus rarement aux céréales dorées qui attendent la moisson.

Les bâtiments de l'architecture traditionnelle traduisent, dans leur diversité, la variété des matériaux de construction.

*Ci-contre :*

Cametours, un bel exemple d'appareillage en diorite de Coutances.



*Ci-contre :*

Construction en "mâsse" à Trelly.



*Ci-contre :*

Ferme à Cérence.





*Ci-contre :*  
Château de  
la Rochelle-Normande.



*Ci-contre :*  
Sainte-Suzanne-sur-Vire.  
Bâtiment en poudingue  
cambrien au Grand-Aubigny.

## Un paysage qui se transforme sans brutalité apparente.

**L**es transformations sont liées aux changements de l'économie agricole quoiqu'elle repose toujours sur l'élevage laitier. L'intensification par le maïs depuis 30 ans, la réduction du nombre des exploitations et celle de la population agricole ont entraîné la présence temporaire de la terre labourée et des chaumes en hiver, l'abandon des pratiques d'entretien de la basse strate des haies, l'agrandissement des parcelles. Les arbres résistent mieux que le taillis sur le talus et ouvrent des transparences plus grandes, mais quelle sera leur

longévité ? La profondeur de vision peut atteindre 400 mètres. Les tendances s'exaspèrent près des fermes d'élevage industriel qui réunissent des éléments d'un nouveau paysage encore très minoritaire : grands bâtiments neufs d'élevage, parcelles de plusieurs hectares en labour, talus nus ou piquetés de rares chênes et frênes. Les habitations récentes introduisent les enduits clairs qu'on applique parfois sur les maisons anciennes.

### *Ci-contre :*

Le bocage en évolution : agrandissement des parcelles, raréfaction des arbres, suppression de quelques basses strates, apparition de nouveaux bâtiments d'élevage. La "plaine" d'une grande exploitation qui s'enchâsse dans le bocage.



### *Ci-contre :*

La juxtaposition d'actions individuelles altère la cohérence du paysage bocager.





*Ci-contre :*  
Un bocage qui s'éclaircit.  
Ici à la Lande-d'Airou.



## Communes concernées

• *Département de la Manche :*

Amigny / Ancteville / Anctoville-sur-Bosq / Angey / Angoville-sur-Ay / Annoville / Baudreville / Belval / Blainville-sur-Mer / La Bloutière / Boisroger / Boisyvon / Bolleville / Braffais / Brainville / Bréhal / Bretteville-sur-Ay / Bricqueville-la-Blouette / Bricqueville-sur-Mer / Cambernon / Cametours / Camprond / Canisy / Carantilly / Cavigny / Cérences / Cerisy-la-Salle / La Chaise-Baudouin / Les Chambres / Champcervon / Chanteloup / La Chapelle-Cécelin / La Chapelle-en-Juger / Chavoy / Chérencé-le-Héron / La Colombe / Contrières / Coudeville / Courcy / Coutances / Dangy / Denneville / Le Désert / Feugères / Fleury / Folligny / Geffosses / Glatigny / Gonfreville / Gouville-sur-Mer / Gratot / Grimesnil / Guéhébert / Le Guislain / Hambye / Hauteville-la-Guichard / La Haye-Bellefond / La Haye-du-Puits / Hébécrevon / Heugueville-sur-Sienne / Hérenguerville / Le Hommey-d'Arthenay / Hudimesnil / Hyenville / Jullouville / La Lande-d'Airou / Laulne / Lengronne / Lingreville / Lolif / Longueville / Le Loreur / Le Lorey / Lozon / Le Luot / Marigny / Maupertuis / Le Mesnil-Amey / Le Mesnil-Aubert / Le Mesnilbus / Le Mesnil-Eury / Le Mesnil-Garnier / Le Mesnil-Herman / Le Mesnil-Opac / Le Mesnil-Véron / Le Mesnil-Vigot / La Meurdraquière / Millières / Montchaton / Montcuit / Montgardon / Monthuchon / Montpinchon / Montreuil-sur-Lozon / Montsurvent / Montviron / La Mouche / Moyon / Muneville-la-Bingard / Muneville-sur-Mer / Nicorps / Notre-Dame-de-Cenilly / Orval / Ouville / Périers / Plomb / Pont-Hébert / Quetteville-sur-Sienne / Quibou / Raids / La Rochelle-Normande / Roncey / La Ronde-Haye / Rouffigny / Saint-Aubin-des-Préaux / Saint-Aubin-du-Perron / Saint-Denis-le-Gast / Saint-Denis-le-Vêtu / Saint-Germain-sur-Ay / Saint-Gilles / Saint-Germain-sur-Sèves / Saint-Jean-de-Daye / Saint-Jean-de-la-Haize / Saint-Jean-des-Champs / Saint-Jean-du-Corail-des-Bois / Saint-Malo-de-la-Lande / Saint-Martin-d'Aubigny / Saint-Martin-de-Bonfossé / Saint-Martin-de-Cenilly / Saint-Martin-le-Bouillant / Saint-Maur-des-Bois / Saint-Michel-de-la-Pierre / Saint-Pair-sur-Mer / Saint-Patrice-de-Claids / Sainte-Pience / Saint-Pierre-de-Coutances / Saint-Planchers / Saint-Rémy-des-Landes / Saint-Romphaire / Saint-Samson-de-Bonfossé / Saint-Sauveur-de-Pierrepoint / Saint-Sauveur-la-Pommeraye / Saint-Sauveur-Lendelin / Saint-Sébastien-de-Raids / Saint-Symphorien-le-Valois / Sartilly / Savigny / Servigny / Soulles / Subigny / Surville / Le Tanu / Tourville-sur-Sienne / Trelly / La Trinité / Vaudrimesnil / La Vendelée / Ver / Villebaudon / Villedieu-les-Poëles / Yquelon.